DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.

Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	29
Membres représentés	6
Membre absent	0
Secrétaire de séance	Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA
Date de la convocation des conseillers	10 novembre 2026
Date de l'affichage de la convocation	10 novembre 2026

PRÉSENTS :
Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Alain GOREZ Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Michel COULANGES, Madame Sandrine CHAMBARETAUD, Monsieur Gabriel GREZE, **Maires Adjoints.**
Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gérard CHOLLET; Madame Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA, Monsieur Amïn BOUHALLOUFA, Madame Patricia DHOTEL, Monsieur Marc GRANET, Madame Nathalie DACHICOURT, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Anne-Marie PETITPEZ, Monsieur Daniel ARNOUD, Madame Anissa TRIKI, Monsieur Vincent CAMUS, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Madame Pryscillia BRACH, Monsieur Pierre HAGOT, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERE, **Conseillers Municipaux.**,

POUVOIRS :
Madame Caroline DIGARD **(départ à 20 h 02)** donne pouvoir à Monsieur le Maire
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Monsieur Amïn BOUHALLOUFA
Monsieur Dominique DI PONIO donne pouvoir à Monsieur Serge DOMINGUES
Madame Nathalie BONNAFFÉ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO
Madame Achata TRAORÉ donne pouvoir à Monsieur Daniel ARNOUD
Madame Clémence CHAMOUSSET **(départ à 19 h 25)** donne pouvoir à Madame Emma ABREU

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13440-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Conseil municipal du 17 novembre 2026 -Délibération n°2026-122/11-10

OBJET : Décision modificative n° 1 – Budget principal - Exercice 2026

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 des Communes et de leurs établissements publics,
Vu la délibération n° 2025-100/12-05 du 3 décembre 2025 adoptant le Budget Primitif 2026 de la Commune,
Vu l'avis de la commission des finances qui s'est tenue le 9 novembre 2026,
Considérant que la décision modificative n°1 de l'exercice 2026 a pour objet d'ajuster les dépenses et les opérations d'ordre budgétaires inscrites sur les deux sections du Budget primitif 2026
Considérant la nécessité d'ajuster des crédits et d'inscrire des crédits supplémentaires en section de fonctionnement et d'investissement,

Entendu, l'exposé de Madame Stéphanie DEVAUX, Adjointe au maire chargée des finances et de la Commande Publique,

DÉLIBÈRE

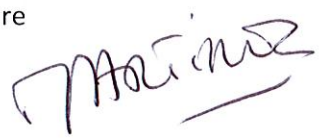
Article 1er :
Adopte la décision modificative n°1 telle que présentée.

Article 2
Monsieur le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux, à Monsieur le Comptable des finances publiques de Meaux et portée à la connaissance du Conseil municipal
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Adopté après le vote suivant :

35 votants dont 6 pouvoirs
29 pour dont 5 pouvoirs (Groupe majoritaire « Villeparisis avec Vous »)
3 contre (Unis pour Villeparisis)
3 abstentions dont 1 pouvoir (Tout devient Possible)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.
POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire	**Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA** Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13440-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026